

DECRET N° D/96/108/PRG/SGG

Portant Nomination des Directeurs Nationaux du Ministère Délégué auprès du Premier Ministre Chargé de l'Economie, des Finances et du Plan.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Loi Fondamentale, notamment en son article 39,
- Vu le Décret n° D/96/098/PRG/SGG du 09 Juillet, portant nomination du Premier Ministre,
- Vu le Décret n° D/06/099/PRG/SGG du 10 Juillet, portant nomination des Membres du Gouvernement,

DECRETE

ARTICLE 1er

Monsieur NIANKOYE SAGNO, précédemment Directeur National de l'Economie et du Plan est confirmé dans ses fonctions.

ARTICLE 2

Monsieur SAIDOU DIALLO, précédemment Directeur de l'Intégration Economique est confirmé dans ses fonctions.

ARTICLE 3

Monsieur KARAMOKO CAMARA, précédemment Chef de la Comptabilité Générale au Trésor, est nommé Directeur National du Trésor.

ARTICLE 4

Monsieur MAMADOU BAH, précédemment Chef de Service à l'Inspection de la Banque Centrale, est nommé Directeur National de la Programmation Pluri-annuelle.

ARTICLE 5

Monsieur MOHAMED KALLO, Consultant International, est nommé Directeur National des Marchés Publics.

ARTICLE 6

Monsieur MOHAMED LAMINE KEITA, précédemment Directeur Adjoint de la Statistique, est nommé Directeur National de la Statistique.

ARTICLE 7

Monsieur AMARA CISSE, précédemment Secrétaire Général du Ministère du Contrôle Economique et Financier, est nommé Inspecteur Général des Finances.

ARTICLE 8

Monsieur DJIGUI CAMARA, précédemment Directeur National de la Coopération Internationale est confirmé dans ses fonctions.

Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Guinée.

CONAKRY, le 16 AOUT 1996

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Général LANSANA CONTE